

Réf: Dossier 294361

Avis de constitution

SOCIETE « KYMA CONSTRUCTION »

Siège Bingerville, Bingerville, BINGERVILLE, APRES  
ANAN, SEBIA YAO, NON LOIN DE LA CITE DES  
ARCHANGES, Lot 1284, Ilot 124

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/04/2024, et enregistrés au CEPICI le 10/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KYMA CONSTRUCTION »

Objet : Construction; Études; Aménagement; Le  
Transport; L'import-export; Commerce général; Génie  
civil; Fourniture de bureaux; Location de véhicules;  
Transport logistique; Tous travaux bâtiments; Entretien  
de bureaux; Prestations diverses

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Bingerville, Bingerville, BINGERVILLE, APRES  
ANAN, SEBIA YAO, NON LOIN DE LA CITE DES  
ARCHANGES, Lot 1284, Ilot 124

Dirigeant(s) Mme DIA LOU SHRENAN SMELDA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05474 du 03/06/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°33285/GTCA/RC/2024 du 03/06/2024

